

Élections sénatoriales dans le Loiret

POLITIQUE ■ Pauline Martin (LR), Hugues Saury (LR) et Christophe Chaillou (PS) ont remporté le scrutin

Une sénatrice et deux sénateurs élus

L'équilibre des forces est respecté dans le Loiret, comme en 2017, avec l'élection d'un sénateur et d'une sénatrice de droite et d'un représentant de gauche.

Philippe Abline et Alexis Marie

Jeanine Rozier avait été la première femme à être élue sénatrice du Loiret, de 2001 à 2011. Il aura fallu attendre douze ans pour que Pauline Martin (LR) soit la deuxième. Hugues Saury (LR), sénateur sortant, et Christophe Chaillou (PS) ont également été élus, hier soir, à l'issue du dépouillement effectué au tribunal d'Orléans.

« Elle va bousculer les lignes »

La maire de Meung-sur-Loire, présidente de la communauté de communes des Terres du Val de Loire, première vice-présidente du conseil départemental et présidente de l'association des maires du Loiret, va donc changer de braquet en accédant au Palais du Luxembourg.

Elle, l'élue locale, qui ne cesse d'appeler à la raison l'État, pour que les déci-



TRIO. Hugues Saury (LR), Pauline Martin (LR) et Christophe Chaillou (PS) vont représenter le Loiret au Sénat. PHOTO A. M.

sions prises en haut lieu collent aux aspirations du terrain, sera aux premières loges pour que cette équation ne soit pas impossible. Elle ne devrait pas manquer de se faire entendre. À l'échelle du Loiret, sa voix porte déjà. « Je sais comment elle travaille.

Elle va bousculer les lignes au Sénat, dans le bon sens du terme », souligne Marc Gaudet (UDI), le président du conseil départemental.

Pour ce qui est de ses successions, les choses vont se décanter dans les semaines qui viennent mais elle devrait quitter le

conseil municipal de Meung-sur-Loire.

Elle a été élue grâce au score obtenu par Hugues Saury (LR), à savoir 785 voix (46,34 %). La liste LR-UDI « place » deux candidats.

Enfin, la succession à gauche de Jean-Pierre

LES RÉSULTATS

Exprimés. Sur les 1.732 grands électeurs inscrits, 1.694 suffrages ont été exprimés.

Voix. Hugues Saury (LR), 785 voix (46,34 %). Christophe Chaillou (PS), 447 voix (26,39 %). Frédéric Néraud (Horizons), 288 voix (17 %). Valentin Manent (RN), 129 voix (7,62 %). Karin Fisher (LFI), 45 voix (2,66 %).

a réussi à capitaliser sur l'héritage de Jean-Pierre Sueur qui, bien qu'élue avec l'étiquette socialiste, avait réussi à dépasser les clivages pour se faire élire, notamment par des maires de petites communes plutôt ancrées à droite.

Le RN passe de 37 à 129 voix

En revanche, Frédéric Néraud, vice-président au conseil départemental chargé des mobilités et de l'aménagement du territoire, président de Tourisme Loiret, sans oublier la présidence du PETR du Gâtinais Montargois, n'a pas obtenu le résultat escompté. En dépit d'avoir « labouré » le territoire en l'arpentant pour ses missions départementales, il a échoué dans sa quête. Au point de quitter, prestement, la salle des pas perdus du tribunal.

Quant au RN, il progresse mais ne parvient pas à jouer dans la cour des grands électeurs. En 2017, Charles de Gévigney avait obtenu 37 voix. Valentin Manent en a recueilli 129, hier. Soit trois fois plus. ■

Sueur (PS), qui a décidé de tirer sa révérence après une carrière politique de quarante-deux ans, dont vingt-deux ans en tant que sénateur, sera assurée par Christophe Chaillou (PS). Le maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle et conseiller départemental d'opposition,

ILS ONT DIT

HUGUES SAURY (LR). « Je suis très heureux qu'une femme du Loiret siège au Sénat. C'est un excellent score pour notre liste, le résultat d'une constance de convictions, d'une loyauté, la victoire du travail et de la proximité. Je ne sais pas encore si je retrouverai la commission des affaires étrangères dans laquelle je siègeais. Je suis aussi intéressé par la commission éducation, culture et patrimoine. Pour la présidence du Sénat, je voterai Gérard Larcher avec enthousiasme. » ■

PAULINE MARTIN (LR). « Cette élection, c'est beaucoup d'émotion à l'issue d'une campagne qui n'a pas été facile. Maintenant que je suis sénatrice et que le combat fait partie de mon ADN, j'ai envie de faire bouger les choses avec mon approche cash et ma connaissance du terrain. Notamment en ce qui concerne la désertification médicale. Pour assurer ma relève au niveau du Loiret, j'ai mes petites idées mais il faut encore les affiner. » ■

Christophe Chaillou (PS)

« Je suis heureux et fier. On a obtenu un résultat au-delà de nos prévisions. Le rassemblement de la gauche (il était à la tête d'une liste PS et PCF) a fonctionné malgré une tentative de division (la liste LFI-EELV de Karin Fischer). C'est un message d'équilibre politique essentiel pour la démocratie. Et le fruit du travail inlassable de Jean-Pierre Sueur. Je l'ai mesuré durant la campagne. »

KARIN FISHER (LFI-EELV). « C'est la première fois qu'on se présente à cette élection. On savait que ce serait compliqué. 45 voix, c'est davantage que le nombre d'élus LFI dans le Loiret. Ces grands électeurs ont voté pour un vrai changement de politique nationale. On voit quand même dans cette élection un vrai décalage avec les élections au suffrage universel. » ■

VALENTIN MANENT (RN). « Ce résultat est plutôt positif. Nous avons triplé le nombre de voix par rapport à 2017. Ça montre un ancrage local grâce au travail de terrain de nos députés. Avoir des députés a pu changer le regard des élus sur le Rassemblement national. » ■

JEAN-PIERRE SUEUR (SÉNATEUR SORTANT PS). « Je félicite les trois élus. Je leur souhaite du courage dans la mission belle et lourde qui les attend. Je suis particulièrement heureux de l'élection de Christophe Chaillou. Il va s'inscrire dans la continuité de mon travail et des valeurs que j'ai défendues. J'ai toute confiance au regard du sérieux et de ses capacités de travail déployés durant la campagne. » ■

JEAN-NOËL CARDOUX (SÉNATEUR SORTANT LR). « Je n'ai aucun regret d'arrêter. Si on m'avait dit il y a une vingtaine d'années que je ferai deux mandats de sénateur, je ne l'aurais pas cru. J'avais axé mon premier mandat sur le social, je me suis lâché sur le deuxième en prenant la présidence du groupe chasse. » ■

FRÉDÉRIC NÉRAUD (HORIZONS). Le candidat s'est éclipse rapidement et discrètement du palais de justice, hier, avant la proclamation des résultats. Nous avons essayé de le joindre ensuite, sans succès. ■

Marc Gaudet va assurer l'intérim de Pauline Martin au Département



RÉFLEXION. Marc Gaudet (au deuxième plan, à gauche) se donne du temps pour remplacer sa première vice-présidente.

Avec les élections de Pauline Martin (LR) et de Christophe Chaillou (PS), sans oublier la réélection d'Hugues Saury (LR), il y aura trois sénateurs qui siègeront au conseil départemental.

Du moins pour l'instant. Selon toute vraisemblance, il n'en restera plus que deux d'ici peu. Christophe Chaillou devrait, en effet, démissionner afin de pouvoir rester élu dans « sa » ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle, au regard de la loi sur le non-cumul des mandats.

Il devrait être remplacé par son suppléant, Patrice David (EELV), adjoint à la

mairie de La Chapelle-Saint-Mesmin, chargé de l'urbanisme et des mobilités.

De son côté, Pauline Martin ne pouvant plus siéger en tant que première vice-présidente, Marc Gaudet (UDI), le président du conseil départemental, va se donner le temps de la réflexion et assurer la transition : « Même si je vais y penser cette nuit, je préfère prendre les dossiers de Pauline Martin, notamment le RSA et les RH, avant de nommer quelqu'un. Je pense que je ferai cette annonce lors de la session de fin d'année ou début 2024 ». ■

Timing



Dans la salle des pas perdus du tribunal d'Orléans, vers 18 heures, une demi-heure après la fin du scrutin, les premières estimations fuitaient. Les trois lauréats étaient même félicités avant la proclamation officielle des résultats, qui a quelque peu tardé. ■